



HAL
open science

Approche comparative des sports de combat de percussion

Stéphane Couckuyt

► **To cite this version:**

Stéphane Couckuyt. Approche comparative des sports de combat de percussion. EPS : Revue éducation physique et sport, 2013, 357, pp.18-21. hal-01600283

HAL Id: hal-01600283

<https://insep.hal.science//hal-01600283>

Submitted on 2 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

APPROCHE COMPARATIVE DES SPORTS DE COMBAT DE PERCUSSION

Si les sports de combat occupent une place importante dans l'environnement culturel et social, leur pratique, et plus encore dans l'espace éducatif, reste controversée.



Savate-boxe française

Les sports de combat de percussion¹ connaissent un engouement entretenu par une importante production culturelle (mangas, jeux vidéos, films) aux héros emblématiques : Van Damme, Bruce Lee et autres Stallone ont fait vibrer des générations successives. Côté sportif, la médiatisation des champions (Valera, Norris, Tyson, Asloum, etc.) a accompagné le développement des pratiques fédérales. Sports d'opposition duelle directe,

ils sont reconnus pour leurs valeurs éducatives et citoyennes (telle que le contrôle de l'agressivité) et sont construits selon différentes références, qu'elles soient sportives (effort, maîtrise d'une motricité spécifique complexe, dépassement de soi, fair-play et respect des règles), culturelles en référence à la notion d'arts martiaux (respect, courage, humilité) ou encore sociales (sport de rue, de gentlemen ou d'aristocrates). Si les sports de combat « *peuvent*

représenter un formidable moyen éducatif »², encore faut-il différencier leurs spécificités, fruit de leurs évolutions socio-historiques et de leurs règles contemporaines. Selon leurs lieux d'intervention, enseignants d'EPS (la savate-boxe française figure dans la liste des APSA pouvant être enseignée au collège et au lycée, et est inscrite au programme du CAPEPS), animateurs sportifs titulaires d'un BPJEPS activités pugilistiques (encadrement des

activités de découverte et d'initiation en kick boxing, boxe anglaise, savate boxe française, muay thai et full contact³⁾ ou entraîneurs fédéraux, professionnels aux cursus de formation parfois partagés s'appuieront sur ces connaissances pour proposer des pratiques non aseptisées, mais garantissant la sécurité des publics. Malgré les bienfaits physiques et comportementaux de ces disciplines, leur développement reste en retrait par rapport à d'autres sports : 150 000 licenciés en France, moins de 5 % des scolaires les pratiqueraient⁴ et une production d'articles tant pédagogiques que scientifiques limitée.

Aspects sociaux-éducatifs

Si aujourd'hui les sports de combat satisfont, à l'entraînement comme en compétition, au jeu de la confrontation et au phantasme d'invulnérabilité⁵ (règlements sportifs, protections, arbitrage et surveillance médicale permettent une pratique sportive au risque accepté et acceptable), l'essence de l'activité est la « mort » symbolique de l'adversaire, par KO ou abandon. Toutefois, le paradoxe est entretenu par une unité de contraires : entre l'« essence », liée directement à la culture, et les formes de spectacle⁶ qui valorisent une certaine « mise en forme » de la mort de l'adversaire à défaut de sa « mise en œuvre ». On voit ici la capacité de ces sports à conjuguer réalisme et contraintes du règlement, dans une mise en scène d'un duel ne pouvant avoir que deux issues, victoire ou défaite. En effet, ces pratiques issues de siècles de confrontations d'individus et de groupes répondent à un principe primordial de fonctionnalité : vaincre un adversaire, avec des moyens (armes, zones de combat, caractéristiques personnelles) et des contraintes (port d'une armure ou de protections, respect d'un cérémonial), aujourd'hui résumés dans le « règlement d'arbitrage ». Outre leur caractère duel, elles ont pu être symboliquement utilisées à l'échelle des États (les pratiques du budo au Japon⁷, la savate-boxe française pour se défendre de la « canaille parisienne »), parfois pour organiser ou entretenir un simulacre de justice (duels d'aristocrates). Combat, spectacle et amusement restent intimement mêlés, du Pancrace de la Grèce antique aux gladiateurs romains, en passant par les joutes médiévales ou les galas télévisés.

Aujourd'hui, ces pratiques servent le besoin de se mesurer pacifiquement,

grâce à un « habillage symbolique autour du rapport de force »⁸ dans un contexte de violence maîtrisée⁹, encadrée et contrôlée. Elles permettent à l'individu de mesurer directement l'impact de la violence afin de la réguler en retour sous le regard de l'encadrement (éducateurs, arbitrages). Et, plus important que la violence physique, par ailleurs librement consentie par les protagonistes, il y a la recherche d'un contrôle du corps, des émotions, de soi, de la maîtrise de l'art¹⁰. Le « plein contact » n'est en aucun cas une réalité quotidienne, et encore moins un passage obligé, pour le pratiquant scolaire ou sportif. Il convient donc d'enlever des représentations des jeunes une image de violence subie et infligée, car ces pratiques permettent la construction du corps et de l'esprit et ont des codes de conduite incorporés. Les arts martiaux ont le « bushido », code du guerrier issu des arts martiaux et les autres sports de combat adoptent des codes de conduites soient issus de l'aristocratie (présence de témoins lors des duels et désormais de juges-arbitres) ou des références religieuses (concentration et « amour » de l'adversaire dans le cérémonial précédent le combat de muay thai, emprunt à la religion bouddhiste). Ainsi, nous retrouvons généralement à l'entraînement et en compétition des conduites citoyennes, respectueuses des valeurs sportives. Dans n'importe quelle bonne salle de boxe, les « bagarreurs » sont rapidement rappelés à l'ordre par les anciens !

Repères historiques et caractéristiques des disciplines

Savate-boxe française

L'histoire de la savate commence à Paris au début du XIX^e siècle¹¹. En 1820, la première salle est ouverte et la discipline est enseignée dès 1852 à l'école militaire de Joinville. Elle prend avec les Charlemont père et fils l'image d'une méthode d'éducation physique complète, enseignée auprès de militaires et de lycéens. Son enseignement passe ainsi d'arrière-boutiques parisiennes à des lieux identifiés attirant bourgeois et aristocrates. Sa particularité est d'être à la fois fonctionnelle (méthode de self-défense), éducative pour les écoliers, d'entretien pour les hommes et les femmes (pratique mixte dès 1900)¹² et compétitive : « *tout mouvement de boxe française doit être conçu pour être à la fois éducatif, esthétique et efficace* »¹³.



Le refus d'intégrer la Fédération des sociétés de boxe retarde son développement professionnel et international et elle subit les contre-coups de la Première Guerre mondiale (en 1930 il n'y a plus que 500 pratiquants). Sport de démonstration aux JO de Paris de 1924, le premier championnat de France est organisé en 1937. Le Comité national créé en 1965 est d'abord rattaché à la F. F. de judo, acquiert son indépendance en 1973 et est enfin réuni dans une fédération délégataire en 1978. L'année suivante, la SBF figure au programme du CAPEPS (option). Au plan international, après une première coupe d'Europe en 1982, la fédération internationale est créée en 1985 et les premiers championnats du monde se déroulent en 1993.

La savate-boxe française se caractérise par la recherche d'efficacité tout en conservant une dimension esthétique. Au plan moteur, les membres inférieurs sont particulièrement sollicités. Les techniques sont « armées ».

Différentes formes de pratique compétitives (combat, canne), éducatives (assaut, bâton) mais aussi de fitness (savate forme) ou de self-défense (bâton-développement) se sont progressivement développées.

Muay thai

Le muay thai, aussi appelé « boxe thaï », est vieux d'environ 500 ans et ferait partie depuis le XVI^e siècle de l'entraînement militaire thaïlandais. Utilisé pour combattre l'ennemi Birman, il était même pratiqué par les rois tel Pra Chao Sua, « le roi Tigre ». D'abord quasiment dénué de règles et utilisant toutes les armes du

► corps, il adopte des règles issues de la boxe anglaise (ring, gants, short, rounds, etc.) et commence son développement international. Le rêve de tout « nak muay » (pratiquant de muay thai) d'aller s'entraîner et combattre en Thaïlande a développé un tourisme sportif lucratif.

Sur le plan moteur, la recherche de l'efficacité repose sur l'utilisation maximale du corps, toutefois protégé (genoux et coudes autorisés).

Des formes adaptées (muay thai éducatif et assaut technique) sont proposées pour accéder à l'activité ou permettre une approche éducative avec les jeunes.

Boxe anglaise

La boxe anglaise a évolué progressivement vers un règlement très structuré. C'est Jack Broughton qui aurait le premier délimité la surface d'évolution et le port de gants pour clarifier les rencontres. En 1866, un journaliste, Graham Chambers, apporte des règles plus élaborées, tant pour la gestion du combat que pour sa compréhension du public : taille du ring, durée des rounds et pause, catégories de poids, comptage du boxeur à terre avant déclaration du KO. Des Anglais importent la boxe aux États-Unis et en France au début des années 1900 de façon officielle.

Sur le plan moteur, la boxe anglaise se caractérise par l'emploi unique des poings comme armes de frappe. Des formes adaptées (boxe éducative) sont désormais proposées pour permettre une découverte et une

pratique chez les jeunes, ainsi des pratiques de fitness (aérobixe).

Full-contact, boxe américaine et karaté contact

Joe Lewis, karatéka et ancien *Marine*, crée le « karaté full-contact » (ou « full-contact ») en 1970¹⁵. Une élite de karatékas se met à cette pratique où les zones de frappes se situent au-dessus de la ceinture avec « plein contact » autorisé. Aux États-Unis, des shows télévisés opposent les meilleurs combattants devant un large public. Le karaté professionnel est né. On l'appelle aussi « kick boxing occidental »¹⁶, sans « low kick » (coup de pieds sous la ceinture) ou encore « boxe américaine » en France à la fin des années 1970 en raison de l'interdiction ministérielle d'employer le terme de « full contact ». Dominique Valéra promeut cette discipline en Europe, et en France, des scissions successives donnent lieu à différents groupements nationaux. À son initiative, depuis 2000, le karaté contact est intégré au sein de la Fédération française de karaté.

Ces disciplines ont en commun l'interdiction de frapper sous la ceinture (sauf dans certaines formes) et l'usage de coups de pied sautés spectaculaires. Elles se différencient visuellement par la tenue (pantalon en full-contact, karategi en karaté contact) et ont en commun le port d'une ceinture de grade.

Différentes formes de pratiques coexistent : full ou light, aérofull, cardio-fight

et autre full-défense pour répondre aux aspirations des différents publics.

Kick boxing

Le kick boxing revêt deux principales formes. L'une issue du full-contact karaté, avec autorisation des low kicks : c'est la forme américaine où le terme « kick-boxing » désigne un large éventail de pratiques de combat pieds-poings. L'autre forme, créée dans les années 1960 par maître Kurosaki, est issue de la confrontation entre le karaté Kyokushinkai et le muay thai. Ce « kick boxing japonais » est orienté uniquement vers la compétition et le professionnalisme¹⁷.

Comparaison des disciplines et conséquences pratiques

Formes et contenus

Les différentes formes de sports de combat de percussion contribuent à développer des coordinations complexes et bilatérales particulières. Aussi bien dans le contexte scolaire (public débutant, mixité, obligation scolaire) qu'en club (pratiquant volontaire), les formes intéressantes sont celles qui respectent l'essence et la logique interne de la discipline retenue en préservant l'intégrité physique et le plaisir de la pratique. Les pratiques identitaires de chaque discipline, celles plutôt médiatisées, sont opposées aux pratiques éducatives que chaque fédération a su développer (light contact, semi, assaut, boxe éducative/loisir), pour répondre



Boxe anglaise



Karaté Full-contact

aux enjeux éducatifs, formateurs et aux différentes typologies de pratiquants¹⁸. Celles-ci constituent en quelque sorte une « voie du milieu », accessible au plus grand nombre, et permettront à certains de passer vers les pratiques fondamentales. Le respect de l'intégrité physique, dans le cadre d'une initiation et de l'entraînement, est moins lié au choix de l'activité qu'aux conditions pédagogiques de sa mise en œuvre : les consignes de l'encadrant, l'utilisation maîtrisée des équipements de protection (coquille, protège-dents, plastron, protège-poitrine, protections des tibias, pieds, poings, coudes, tête, genoux, etc.). La connaissance et l'utilisation des différentes formes de pratique (sportive, éducative, fitness) permet d'enrichir le contenu des séances proposées, en les intégrant aux temps d'échauffement (éventuellement en musique), dans des situations de self-défense et en faisant des incursions vers et dans les pratiques sportives (par exemple, faire des rounds au sac en plein contact, ou encore au « pao », bouclier de frappe que le partenaire tient fixé à l'avant-bras).

Choix des activités

Différents éléments peuvent être pris en compte pour choisir de proposer la pratique de ces disciplines sportives, comme leur identité, le nombre de clubs et de pratiquants en France **Tableau**, et donc la possibilité de prolonger l'initiation ou l'apprentissage scolaire vers une pratique sportive régulière : le maillage territorial est généralement un indicateur de la popularité de l'activité, de sa structuration

et souvent signe de l'importance de la formation de ses cadres techniques ; Les motricités mises en œuvre sont variées : il ne faut pas « perdre » le débutant par l'ouverture de nombreuses cibles (tête, buste, dos, membres inférieurs) pouvant être touchées par de nombreuses armes (poings, pieds-différentes surfaces, coudes, genoux) et donc choisir des formes éducatives et pédagogiques de complexité progressive. La savate-boxe française, très complète, reconnue comme une « école de la boxe », est actuellement la seule discipline de percussion qui a su trouver sa reconnaissance - mais avec une place mineure - dans les cursus scolaires. La pratique de la boxe anglaise gagnerait à se développer en particulier en raison de sa spécificité à se centrer sur le haut du corps comme cible et les poings comme armes. Plus que le choix d'une activité, le contexte de l'intervention (public, matériel, durée, etc.) et les compétences acquises par l'enseignant ou l'éducateur sportif (formation initiale ou continue, pratique personnelle) nous semblent déterminants pour privilégier une offre sportive adaptée.

Lorsqu'on aborde la question des sports de combat, il est important de

considérer les nombreuses contradictions qui peuvent y être associées : violence physique vs intégrité physique, essence vs sport-spectacle, corps-outil vs corps développé et intègre, explosivité vs contrôle de soi... Seule la réflexion approfondie sur ces sujets permet de se positionner :

- pour le pratiquant présent ou futur, sur un rapport à la culture, au spectacle, au corps, à la violence,
- pour l'enseignant ou l'entraîneur, sur l'orientation qu'il souhaite donner à ses cours et à leur image.

Les pratiques ne sont pas homogènes et au sein même d'une activité on observe des comportements différents entre des sportifs de « combat » (à la recherche du KO autorisé) et ou d'« assaut » (valorisation de la précision et de la technique) reproduisant parfois des processus sociaux plus complexes.

Stéphane Couckuyt,

Préparateur physique, brevet d'État de karaté, instructeur boxe pieds-poings, ceinture noir 3^e dg de full-contact.

1. En opposition aux sports de préhension comme le judo ou la lutte.
2. LOUDCHER, J-F., & RENAUD, J-N. (dir.), *Éducation, sports de combat et arts martiaux*. Presses Universitaires de Grenoble, 2011.
3. RNCP consulté en février 2013.
4. Au collège et lycée, tous sports de combats confondus (d'après LOUDCHER, J-F. & RENAUD, J-N., *op.cit.*).
5. LOUDCHER, J-F. & RENAUD, J-N., *op.cit.* p. 13.
6. RENNESSON S., « Art martial, sport international et produit culturel » Note de recherche sur la boxe et l'histoire politique de la Thaïlande, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/4 n° 179, p. 62-75.
7. Littéralement « voie du guerrier » : regroupe l'ensemble des arts martiaux japonais.
8. DIDIER, F., « Entre spectacle et culture », *Officiel Karaté Magazine* n° 51, 2013.
9. ELIAS, N., DUNNING, E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris, Fayard, 1994.
10. RENNESSON, S., « La boxe thaïlandaise : assurer le spectacle et ne pas perdre la face », *Ethnologie française*, 2006/4 Vol. 36, p. 643-650, 2009.
11. LALÈS, C., *Bien comprendre la savate boxe française pour mieux l'enseigner*. Chiron, p.12-17, 2005.
12. *Ibid.* p 18.
13. SEBASTIAO, V., *Les bases de la savate-boxe française*. Chiron, 2009.
14. RENNESSON, S., *op. cit.*
15. FALSONI, E., *Cours de Full Contact Kickboxing*. De Vecchi, 1995.
16. DI MARINO, S., *Leçons de kickboxing*. De Vecchi, 2000.
17. *Ibid.*, p. 5.
18. MENNESSON, C., *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. Paris, L'Harmattan, 2005.
19. MENNESSON, C., *op. cit.*

Les sports de combat de percussion en France

	Muay Thai	Savate Boxe Française	Kick boxing (japonais)	Full Contact / boxe américaine	Karaté Contact	Boxe anglaise
Fédérations françaises	FFSCDA FMDA	FFSBFDA	FFSCDA	FFSCDA FFFCDA	FFKDA	FFB
Effectifs	20 000 licenciés env.	45 900 licenciés 728 clubs	20 000 licenciés env.	12 921 licenciés 376 clubs affiliés à la FFFCDA	5 097 licenciés (plus de 200 000 pour toutes les disciplines FFKDA)	42 376 licenciés 693 clubs

D'après : Loudcher (op. cit) et sites internet des fédérations.